



Vue du jardin après rebouchage des sondages.

Le remplacement des châssis et des couvertures de toiture vétustes peut dès à présent être envisagé. Ces interventions indispensables permettront de garantir durablement la préservation de ce patrimoine exceptionnel en attendant un projet d'aménagement définitif.

Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2021 sur le site du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne

Emmanuel DELYE, Aurélien DELYE et Philippe FRANQUINET

La campagne de fouille 2020 sur le site du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne avait pour but de vérifier la stratigraphie du rempart oriental (barrage principal) obtenue au XIX^e siècle (Arnould & de Radiguès, 1872). Une nouvelle zone de fouille, d'une superficie de 42 m² (14 m × 3 m), a été implantée à une vingtaine de mètres au nord des anciennes fouilles, sur le versant oriental de la levée de terre. Elle recoupe le sommet de cette dernière et se prolonge de quelques mètres au-delà de son pied. Le résultat des recherches, publié précédemment (Delye *et al.*, 2021), a révélé la présence d'un mur de parement de la fin du Second Âge du Fer (mur 306), d'un mur (313) perpendiculaire à la levée de terre et interprété comme appartenant à une tour associée à un premier parement (312) de la fin du Haut Moyen Âge (X^e siècle) et d'un second parement (301), également du X^e siècle. À l'avant du parement laténien 306, aucun fossé n'a été décelé. Au sud de cette zone, un petit sondage au sommet de la levée de terre a permis de mettre au jour une tour carrée (tour n° 1) associée au mur de parement 301.

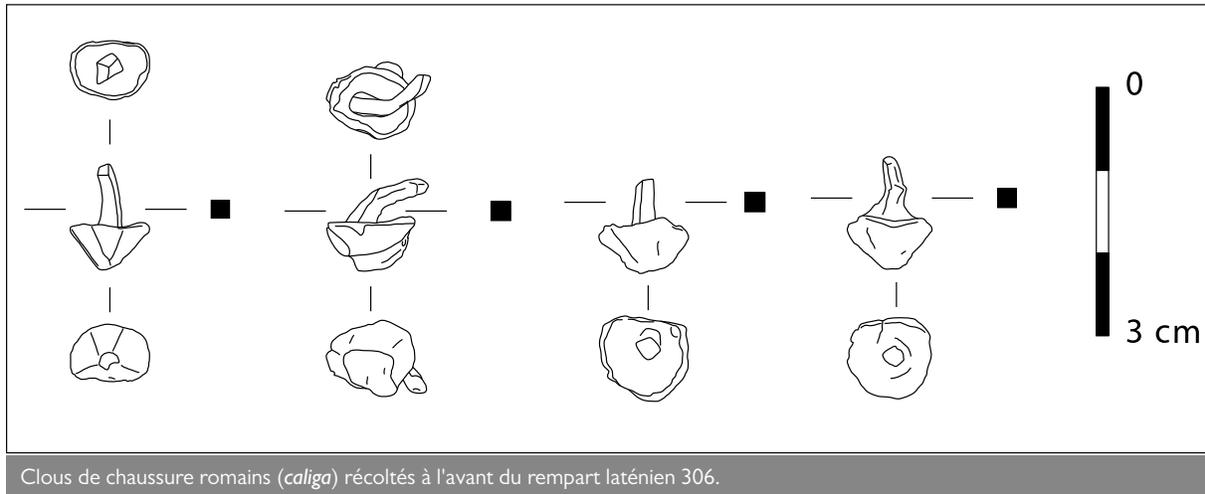
L'objectif de la campagne 2021 était de :

- compléter les observations réalisées au XIX^e siècle et en particulier l'étude d'un « premier » rempart de la fin du Second Âge du Fer dont le mur de parement, d'après la stratigraphie, est situé sous le parement du X^e siècle (Arnould & de Radiguès, 1872) ;
- dégager le mur de parement 301 jusqu'à la tour n° 1 sans entamer les niveaux d'éboulis protohistoriques et poursuivre son dégagement au-delà de la tour, jusqu'à la tranchée laissée ouverte des fouilles du XIX^e siècle ;
- vérifier la présence de ce parement au-delà de la tranchée du XIX^e siècle. La zone de fouille ouverte en 2020 a donc été élargie de 2 m vers le nord-ouest et de plus ou moins 1 m au sud-est à hauteur des murs 306 et 313.

Le mur de parement laténien 306 se prolonge vers le nord-ouest, au-delà d'une interruption de 2 m, sous la forme d'un court tronçon de mur (324) conservé sur une à deux assises de gros blocs calcaires. Les blocs de parement manquants n'ont pas été retrouvés dans les niveaux d'effondrement du rempart et la charge de celui-ci n'est pas visible au niveau de cette interruption. Ce parement 306-324 est construit sur un éboulis de plaquettes de grès provenant du premier rempart de la fin du Second Âge de Fer, non reconnu dans notre tranchée. La faible ampleur des surfaces fouillées derrière ce parement nous empêche de connaître l'architecture de ce rempart. À l'avant du parement, une zone d'incendie s'étend sur plusieurs mètres carrés. Le matériel récolté dans cette dernière et dans l'éboulis du rempart est composé de 43 petits clous en fer et 10 clous de chaussure romains (*caliga*).

Sur les niveaux d'éboulis protohistoriques, le mur 313, perpendiculaire à la levée de terre et traversant celle-ci, avait été interprété à tort comme le mur septentrional d'une tour associée à un premier parement (312 ; Delye *et al.*, 2021). L'extension de la zone de fouille vers le nord a révélé la présence d'un autre mur (322) situé à 2,10 m du mur 313 et parallèle à celui-ci. L'extrémité nord-est de ces deux murs, construits en blocs de calcaire et en plaquettes de grès liés par un mortier de chaux, est matérialisée par un énorme bloc calcaire placé perpendiculairement à l'axe du mur. Aucun parement n'est présent dans le prolongement de ces blocs vers l'ouest du mur 322 et vers l'est du mur 313. Ces deux murs forment un passage au travers de la levée de terre. Le niveau de circulation était encore visible sous la forme d'un sédiment argilo-limoneux compact contenant des restes de mortier de chaux et le fond d'une écuelle carénée en pâte blanche mosane. Ce passage a ensuite été barré par la construction d'un mur (312) très fruste dont les pierres (calcaire et grès) sont noyées dans une grande quantité de mortier de chaux de couleur blanc-jaune.





Clous de chaussure romains (*caliga*) récoltés à l'avant du rempart laténien 306.

Ce mur constitue en partie la fondation du parement 301 du rempart médiéval. Le parement 301, d'orientation nord-ouest/sud-est, a été dégagé sur 6,20 m. Son extrémité nord-ouest est détruite et ne semble pas se prolonger. Il est possible que le mur de parement du rempart reprenne le mur 322 du passage primitif (un élargissement de la zone de fouille vers le nord permettrait d'y voir plus clair). Au sud-est, le parement 301 est lié à la tour n° 1. Au-delà de celle-ci, le parement 317, prolongeant 301 vers le sud-est, a été dégagé sur 10,5 m. Il a été détruit sur plusieurs mètres lors des fouilles du XIX^e siècle et réapparaît sous la forme d'un court tronçon associé à une seconde tour (tour n° 2), dont le dégagement est toujours en cours. La tour n° 1, chaînée au parement 301-317, est de forme rectangulaire. Elle a connu deux états : dans un premier temps, la tour (murs 314, 315 et 316) a une largeur variant de 4,65 à 4,96 m pour une profondeur de 2,75 à 3 m ; la profondeur sera portée de 3,20 à 3,38 m par la construction d'un mur (321) doublant le mur oriental 315.

L'élargissement de la tranchée de 2020 vers le nord-est a permis de mieux comprendre les différentes constructions qui ont été, pour certaines d'entre elles, mal interprétées dans le précédent volume de la *Chronique de l'Archéologie wallonne* (Delye et al., 2021). Les fouilles anciennes ont montré qu'il existait deux remparts à la fin du Second Âge du Fer (Arnoult & de Radiguès, 1872). Le parement 306-324 correspond au second rempart, construit sur l'éboulis du premier, qui reste inconnu dans la zone explorée jusqu'à présent. La conservation des murs médiévaux, en particulier les murs 313 et 322, nous a empêchés d'effectuer une fouille plus en profondeur. Ce rempart a été détruit par un incendie. La présence de clous de chaussure romains (*caliga*) dans la zone d'incendie au pied de ce parement et dans les éboulis indiquerait la présence de troupes romaines ou d'auxiliaires romains à Pont-de-Bonne.

Les *caliga* de Pont-de-Bonne seraient comparables à ceux découverts dans les camps augustéens du limes (Poux, 2008, p. 376-381). La destruction du second rempart protohistorique de Pont-de-Bonne serait ainsi postérieure à la Guerre des Gaules. Un millénaire plus tard, au X^e siècle, une entrée est construite sur l'éboulis des remparts protohistoriques, délimitée par deux murs parallèles (313 et 322) distants l'un de l'autre de 2,10 m. Ce passage sera dans un second temps condamné par la construction d'un rempart monumental associée à au moins deux tours, rempart qui copiera le tracé de la fortification protohistorique.

Bibliographie

- ARNOULT G. & DE RADIGUÈS F., 1872. Notice sur Hastedon. In : *Compte-rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 6^e session, Bruxelles, Bruxelles*, p. 318-325.
- DELYE E., FRANQUINET P., PHOLIEN S., STOCK S. & WYMMERSCH G., 2021. Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2020 sur le site du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 29, p. 167-168.
- POUX M., 2008. L'empreinte du militaire tardo-républicain dans les faciès mobiliers de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs. In : POUX M. (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002*, Glux-en-Glenne (Bibracte, 14), p. 301-432.